

**ACADEMIE DE
MONTPELLIER**

**ETABLISSEMENT :
LYCEE ALBERT EINSTEIN
BAGNOLS SUR CEZE**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 13 /10/2017

Présidence de : F. OURTAL - Proviseur

Quorum :

Nombre des présents : 28

Nombre d'absents excusés :

Sommaire des questions traitées	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Approbation du procès-verbal de la séance n° du 27/06/2017	Vote				
2. Composition des commissions et Conseils					
3. Admission en non- valeur					
4. DBM pour info					
5. Prescription quadriennale					
6. Voyages : Saragosse, Londres, Genève, Paris					
7. Logement de Fonction					
8. Points sur la restructuration					
9. Questions Diverses					

Signatures

Le Président

F. Ourtal

Le Secrétaire

F. Amata

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 17/10/2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	OURTAL Franck	P						
	Adjoint	RODRIGUEZ Sandra	P						
	Gestionnaire	CASSEL Olivier	P						
	CPE	MUNOZ Sandrine	P						
	DDFPT	CLARIS Philippe	P						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	EYSSERIC Catherine	P						
		NOVARETTI Monique	P						
	Commune ou Groupement de commune	POUTIER Vincent	P						
		TRICHOT Benoit		A					
Personnalité qualifiée		NEGRE Corine	P						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	SOLLACARO Muriel	P						
		GRAILLE Magali			E	LOISON Béatrice	P		
		SOULIER Fabienne	P						
		SUBTIL Nathalie	P						
		HAMMANI Mohammed	P						
		SOTO Madeleine	P						

		GRAFFAND Jean Michel	P						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	HUMBERT Viviane	P						
		LAGARDE Didier	P						
		TERME David	P						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	AMATA Floriane	P						
		POUL Laurence	P						
		COURTEILLE Corinne	P						
		SURGIS Virginie	P						
		ACOSTA Delphine	P						
	Elèves	BETTON Thomas	P						
		DIAZ Jonathan	P						
		BOUCHET Maxence	P						
		GIL SAEZ Mathis		A					
		NEBOIT Romain	P						
Total			27	2	1		1		

RUBRIQUE I : Adoption de l'ordre du jour, du PV du CA précédent

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h10 Madame AMATA se propose d'être secrétaire de séance. Monsieur le proviseur propose l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du PV du CA du 27 juin 2017

Adopté à l'unanimité

RUBRIQUE II : Composition des Commissions et Conseils

Le travail mené en amont avec les différents membres de la communauté éducative a permis d'établir le tableau répertoriant les différentes commissions et conseils. Il est présenté et validé en séance.

RUBRIQUE III. Admission en non-valeur

7 Dossiers à hauteur de 1432 €

Vote à l'unanimité

RUBRIQUE IV. DBM pour info

Les DBM pour information 7 - 8 et 9 sont présentées au conseil d'administration.

Monsieur CASSEL explique la procédure aux nouveaux élus et précise que l'on vote pour l'année civile. (Vote en novembre pour janvier)

DBM 7 : Ouverture dépense recette de 16 067€ pour le voyage des latinistes en Angleterre.

DBM 8 : Ouverture dépense recette de 5 891€ pour le voyage en Allemagne.

DBM 9 : Ouverture de fonds sociaux de 8 500€ et rajoute 20 000€ en recette dépense.

RUBRIQUE V. Prescription quadriennale

Pour un montant de 889,51€

Vote à l'unanimité

RUBRIQUE VI. Voyages

Monsieur OURTAL alerte sur le nombre des voyages qui pourraient devenir problématiques et une charge pour l'établissement ainsi qu'un dysfonctionnement de l'enseignement et remarque que certains élèves partent plusieurs fois pendant leur cursus scolaire. Il souhaiterait l'évoquer lors du prochain conseil pédagogique.

GENEVE : 44 élèves pour un montant de 8 937€ soit 190€/élève
Vote à l'unanimité

SARAGOSSE : 51 élèves pour un montant 16 551,45€ soit 306€/élève
Vote : 27 pour - 1 abstention

PARIS Salon de l'Outillage à VILLEPINTE. Monsieur CLARIS exprime le souhait de réitérer la visite de l'Assemblée Nationale qui avait eu beaucoup de succès.
33 élèves pour un montant de 9 050,10€ soit 183€/élève
Vote à l'unanimité

LONDRES : 49 élèves pour un montant de 15 800,22€ soit 240€/élève.
Participation de 3 000€ par l'établissement et les élèves vendent des donuts sur le marché pour baisser le coût.
Vote à l'unanimité

RUBRIQUE VII. Logements de fonction

Pas de modification pour les logements. Monsieur COUTURIER récupère l'appartement de monsieur GUILLOU et l'appartement de Madame RODRIGUEZ reste vacant.
Monsieur OURTAL précise que Madame VIALA en poste dans l'établissement bien qu'affectée ailleurs pour l'année garde son appartement.

Vote à l'unanimité

RUBRIQUE VIII. Contrats

Monsieur CASSEL propose que l'on adhère à l'UGAP (convention gaz) pour gérer l'appel d'offre car nous sommes en fin de contrat.
Vote à l'unanimité

Monsieur CASSEL explique que le contrat de maintenance des chaudières s'est terminé en novembre de l'année dernière et reconduit jusqu'en mars 2017 pour la fin de saison mais que le prestataire n'a pas donné satisfaction. Il précise que c'est la région qui a repris la gestion des contrats et le même prestataire a été retenu par cette dernière. Dorénavant, il y a deux marchés différents, un marché pour les chaudières individuelles et un pour les chaudières de l'établissement.
Après intervention de Monsieur LAGARDE qui s'étonne que cette société a été reprise, Madame EYSSERIC exprime que la région mutualise les moyens. Madame SOLLACARO s'étonne aussi que les problèmes rencontrés n'aient pas été pris en compte et Monsieur HAMMANI intervient pour savoir si nous pouvons mettre un terme au contrat si toutefois nous rencontrons des problèmes.
Madame EYSSERIC découvre la situation et doit se renseigner.

RUBRIQUE IX. Questions diverses

Madame Poul souhaite savoir où nous en sommes sur les problèmes des derniers professeurs manquants. Monsieur OURTAL l'informe que l'ensemble des personnels est à ce jour nommé.
Madame Courteille soulève le problème des heures à rattraper, Monsieur OURTAL l'informe qu'il a les heures supplémentaires suffisantes mais qu'il est confronté à un problème de planning et de disponibilité des enseignants avec les emplois du temps des élèves. Il fait son possible pour trouver une solution.

LEVEE DE SEANCE A 19H30.